



Archives L'Alsace/Thierry GACHON

MULHOUSE L'ALSACE

www.lalsace.fr

Samedi 29 janvier 2022

1,60 €

KOVACIC
Depuis 1962
Fenêtres - Portes - Volets
SÉCURITÉ - ISOLATION - DESIGN
avec la nouvelle gamme de portes
COLMAR 03 89 27 94 30
ERWOLSHHEIM S/BRUCHE
03 88 59 50 21
HAGUENAU

Stocamine : le processus de fermeture relancé

Le préfet du Haut-Rhin a signé hier un arrêté autorisant le remblayage des blocs vides et du bloc 15, où avait eu lieu l'incendie en 2002 à Wittelsheim. Les MDPA ont quatre mois pour déposer un nouveau dossier.

L'ÉDITORIAL DE LAURENT BODIN EN PAGE 4. NOTRE DOSSIER EN PAGE 36

Les Mines de potasse d'Alsace ont quatre mois pour déposer un nouveau dossier d'autorisation administrative de fermeture. Archives L'Alsace/Thierry GACHON

Avec ce journal, votre supplément TV Magazine

HANDBALL

Euro : la France bute encore sur la Suède



Nikola Karabatic et les Bleus ont été dominés défensivement. Photo AFP/Attila KISBENEDEK

Comme l'an dernier au Mondial, l'équipe de France de handball a échoué hier soir en demi-finale de l'Euro, en s'inclinant d'un rien devant la Suède (33-34). Les Bleus retrouveront demain le Danemark pour le bronze.

Page 9

PROTESTANTISME

Une charte pour combattre les violences sexuelles

Page 40

POLITIQUE

Jean Castex en tournée dans le Bas-Rhin



Jean Castex est aussi passé hier par Truchtersheim. Photo L'Alsace/Jean-Marc LOOS

Succédant à l'ENA, l'Institut national du service public (INSP) a été inauguré ce vendredi matin à Strasbourg par Jean Castex. Le Premier ministre s'est ensuite rendu à Truchtersheim pour l'inauguration de l'extension de l'espace France Services, avant d'effectuer une visite surprise à l'hôpital d'Übernai.

Page 36

SALON
FORMATION
EMPLOI
ALSACE



TÉLÉCHARGEZ VOS INVITATIONS SUR SFE-ALSACE.COM

Aujourd'hui !

28 / 29
JANVIER
2022

NOUVEAU !
PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN EXPERT DÉDIÉ

PARC EXPO COLMAR
9H - 18H

ENVIRONNEMENT

Stocamine : vers une reprise partielle des travaux

Le préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier, a signé ce vendredi un arrêté autorisant le remblayage des blocs vides et du bloc 15 où avait eu lieu l'incendie, le 10 septembre 2002 à Wittelsheim. Les travaux ne devront pas empêcher un potentiel déstockage ultérieur. Les MDDPA ont quatre mois pour déposer un nouveau dossier.

Le feuillet de 42 000 tonnes de déchets enfouis sur le site Stocamine des MDDPA, à Wittelsheim, a connu un nouvel épisode ce vendredi. À la demande de la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, le préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier, a signé un nouvel arrêté dans lequel il met en demeure les MDDPA de déposer, dans un délai de quatre mois, un dossier d'autorisation administrative de fermeture. Le préfet autorise cependant le redémarrage des travaux. Les blocs vides et le bloc 15 contenant les déchets à l'origine de l'incendie survenu le 10 septembre 2002, vont pouvoir être remblayés par du béton. Les MDDPA ont cependant l'obligation de permettre une éventuelle réversibilité des déchets.

Dans un communiqué, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, indique qu'il s'agit de « démarrer au plus vite les travaux



Le chantier, avec le remblayage des blocs vides et du bloc 15, devrait débuter dans un mois. Photo L'Alsace/Vincent VOEGTLIN

de confinement des déchets [...] afin d'assurer la sécurité des travailleurs et protéger durablement la nappe [phréatique] d'Alsace ». L'arrêté préfectoral s'articule autour de deux axes. Il met en demeure les MDDPA de remettre sous quatre mois un dossier répondant aux exigences du code de l'environnement pour confiner l'ensemble des déchets. Ce dossier fera l'objet d'une consultation des collectivités et de

l'autorité environnementale, ainsi que d'une enquête publique », souligne le ministère. Ce dernier précise que « la réalisation dans les plus brefs délais de premiers travaux, sans porter atteinte à la réversibilité du stockage, est indispensable ».

Un potentiel déstockage rendu possible

Le ministère rappelle que « le

vieillessement et la déformation des galeries ne permettront plus d'assurer la sécurisation du site minier, ni de garantir la possibilité d'y mener des travaux dans des conditions acceptables pour les intervenants au-delà de 2027 ». Ainsi, « afin d'achever à temps l'ensemble des opérations nécessaires pour réaliser un confinement efficace des déchets, il est nécessaire d'engager dès maintenant ce qui peut être anti-

pe, tout en respectant l'annulation de l'arrêté » par la cour administrative d'appel de Nancy, le 15 octobre. « Ces premiers travaux ne doivent donc pas entraîner d'irréversibilité du stockage. Le remblayage des blocs vides, la préparation de l'ensemble des barrières de confinement, l'achèvement de six barrières sur douze et la création de la zone de drainage constituent des travaux qui peuvent utilement être anticipés », assure le ministère de la Transition écologique.

S'agissant des déchets présents dans le bloc 15 qui seront confinés sans attendre, le ministère rappelle que « l'incendie ne permet plus de mettre la réversibilité en œuvre ». Selon lui, « quelle que soit la décision administrative à venir concernant les 40 370 tonnes de déchets (hors bloc 15), les 1 629 tonnes de déchets présents dans le bloc 15 doivent être confinés. C'est pourquoi le remblayage du bloc 15 doit être réalisé sans plus attendre et a été inclus dans les mesures conservatoires prévues par l'arrêté préfectoral ».

Le chantier devrait donc reprendre avec les premières coulées de béton d'ici un mois. Les MDDPA ont, eux, quatre mois pour rédiger une nouvelle demande de fermeture. L'épilogue du feuillet Stocamine n'interviendra donc pas avant l'élection présidentielle.

Laurent BODIN

CONSEIL RÉGIONAL

Le budget primitif 2022 a été adopté

Il n'était pas tout à fait 22 h, jeudi soir, lorsque les conseillers régionaux du Grand Est, virtuellement réunis en séance plénière « distancielle » (Covid-19 oblige) depuis 8 h 30 du matin, en sont venus au vote global d'un budget primitif 2022 d'un peu plus de 3,5 milliards d'euros (nos éditions des 27 et 28 janvier).

Treize heures et demie d'échanges acides

À l'issue de 13 heures et demie d'échanges acides (et souvent ralentis par des connexions internet capricieuses), seuls les élus de la majorité ont voté positivement ; les membres du groupe « Centristes et territoires » présidé par Christophe Choserot (LaRem) se sont pour leur part abstenus, tandis que les trois autres groupes de l'assemblée régionale, « Rassemblement national et apparentés », « Les Écologistes » et « La Gauche solidaire et écologiste », respectivement présidés par Laurent Jacobelli (RN), Éliane Romani (EELV) et Michaël Weber (PS), ont voté contre.

Passé ce vote, la plénière s'est encore poursuivie afin que l'ensemble puisse débattre de diverses questions orales, propositions de vœux et autres motions – là encore dans une atmosphère souvent houleuse. Le président du conseil régional Jean Rotner (LR) a définitivement levé la séance à 23 h 20.

Emmanuel DELAHAYE

VISITE DU PREMIER MINISTRE

L'INSP pour un nouveau visage du service public

Plus de diversité, plus de formation continue, plus de liens entre les écoles du service public... Inauguré vendredi à Strasbourg par Jean Castex, l'Institut national du service public (INSP), qui succède à l'ENA, est au cœur de la réforme de l'encadrement supérieur de l'État.

Après avoir dévoilé la plaque de l'INSP dans le hall de l'école, le Premier ministre Jean Castex a longuement échangé avec une dizaine d'élèves qui ont intégré l'Institut national du service public, l'Institut national des études territoriales (INET) ou qui préparent actuellement des concours de la fonction publique dans une des 74 classes Talents, dont les trois classes Talents INSP créées à Paris, Strasbourg et Nantes. Le nombre d'élèves qui suivent ces préparations aux boursiers devrait s'élever « jusqu'à 2000 dès la rentrée prochaine », a annoncé Jean Castex.



Le Premier ministre était à son aise avec ces élèves, un plateau de choix représentant la diversité au sein de la future fonction publique. Alors qu'elle était « confrontée à un plafond de verre », Fabienne, une mère de famille alsacienne, a réussi le concours interne d'administrateur territorial. À ses côtés, Thibaut est entré à l'INSP grâce au concours externe réservé aux étudiants. Pour lui « le service public était une évidence. Je suis optimiste sur l'avenir de notre fonction publique », assure celui qui a « ouvert les yeux » lors d'un séjour en Angleterre où existe « un modèle britannique très différent ». Thomas, pharmacien de profession, s'est pour sa part intéressé aux politiques publiques après avoir exercé à Mayotte et en Guyane. « J'ai décidé de servir l'État. Le troisième concours permet d'apporter un regard neuf », assure cet élève de l'INSP. Tout comme les concours réservés aux titulaires d'un doctorat, aux militaires de l'armée de Terre et de la gendarmerie, ou encore aux élèves des classes Talents.

Plus d'élèves boursiers

Accompagné de la ministre Amélie de Montchalin et de la secrétaire d'État Brigitte Klinkert, Jean Castex a remis la feuille de route de l'INSP à sa directrice Maryvonne Le Brignon. L'Institut devra repenser ses voies d'accès pour recruter des profils plus divers socialement et géographiquement. L'école compte « 37 % d'élèves boursiers mais nous pouvons aller au-delà » souhaite le Premier ministre qui a également remarqué que seules 30 % de femmes réussissent le concours externe de l'ENA. La scolarité de l'INSP devra aussi être renforcée pour améliorer la professionnalisation et l'individualisation des parcours. Parmi les autres axes de développement, l'Institut devra assurer le pilotage et la coordination du tronc commun aux écoles du service public et aura « un rôle pivot » dans l'offre de formation continue de la haute fonction publique. Pour accompagner la transformation de l'école, la loi de finance pour 2022 a alloué un supplément de

5,75 millions d'euros, soit un budget total de 44,16 millions d'euros, et une dotation de 20 postes (équivalents temps plein) supplémentaires. La transformation de l'INSP est lancée.

Jean-François CLERC

À l'écoute des doléances de l'hôpital à Obernai



Jean Castex s'est entretenu avec des soignants lors de sa visite de l'hôpital à Obernai. Photo L'Alsace/Jean-Marc LOOS

Jean Castex est venu passer une heure à Obernai, hors programme officiel, après son passage à Truchtersheim. Au nouvel hôpital d'Obernai, ouvert il y a trois ans avec un investissement majeur de l'État, il a déambulé en prenant le temps de s'arrêter pour échanger avec des médecins, le directeur Manuel Klein et le maire, Bernard Fischer. Ces derniers ont loué l'écoute et la maîtrise des dossiers du Premier ministre. Face aux revendications des soignants en termes de personnel ou de moyens, il a déve-

loppé les dernières mesures fortes prises par le gouvernement dans de multiples domaines de la santé, sans forfanterie. Il s'est gardé de critiquer les gouvernements des dernières décennies, « même si on est en période de campagne électorale » et a parfois concédé que certaines mesures annoncées « ce n'est sans doute pas assez » (pour les embauches en Ehpad) ou que certaines choses ont pris du retard (dossier de la dépendance, cinquième branche de la Sécurité sociale).

« On va continuer à régler les problèmes de fond que cette crise a mis en évidence »

« On va continuer à régler les problèmes de fond que cette crise a mis en évidence », a-t-il conclu, sachant qu'on attend de lui des actes. Évoquant « l'abaissement des moyens depuis 30 ans concernant l'innovation et la recherche en santé en France, qui a abouti à ce qu'on n'ait pas de vaccin français », il a annoncé « un plan d'investissement massif dans la recherche avec Sanofi en France » et la création d'une agence de l'innovation France santé, dont il détaillera le contenu dans la deuxième quinzaine de février.

Jean Castex a terminé sa visite par un crochet au centre de vaccination mis en place par la ville.

Guillaume MULLER
TTA-1016

Une inauguration au pas de course à Truchtersheim

Jean Castex s'est aussi rendu à Truchtersheim pour inaugurer l'extension de la Maison France services. Une extension de 900m² pour un montant de 2 millions d'euros, subventionnée à hauteur de 60 % par l'État. Le bourg du Kochersberg figure parmi les premiers sites à avoir accueilli une telle structure, labellisée dès janvier 2020, qui propose désormais une trentaine de services de proximité. « Il faut rapprocher l'action de l'État des territoires en investissant dans la ruralité. Il faut faire avancer les services de proximité », a martelé le Premier ministre, avant de visiter, au pas de course, le nouvel équipement. « Si on a en plus l'occasion de retrouver des amis, la réussite est complète », a-t-il ajouté à l'adresse des maires du Kochersberg en clin d'œil à ses amis alsaciennes. En tant que président de la Chambre régionale des comptes, Jean Castex a habité Kuttolsheim de 2001 à 2005. A Truchtersheim, le Premier ministre a salué l'action de Daniel Hoefel, ancien ministre, « un grand Alsacien qui a toujours porté haut les couleurs de l'Alsace ». E.K.

LA 605^e
FOIRE GRASSE DE LUNÉVILLE
aura lieu le lundi 28 février 2022
Inscriptions et renseignements au **06.64.87.65.68**